

ANNEXE 4 : TABELLE DES PRIX (AREMS ET ACCUEIL 7-8P)

Tarifs valables dès le mois de janvier 2024

La facturation dépend du nombre de repas pris dans le mois. Il n'y a pas de facturation pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

(Par exemple, si le mois se compose de 5 lundis, la facture mensuelle sera de CHF 60.00 pour un repas chaque lundi d'un élève en 2P.)

Élèves de la 1 à 6P : Facturation mensuelle

Élèves enclassé-e-s à Morges	Prix du repas à l'unité : CHF 12.00
------------------------------	--

Élèves de la 7 à 8P : Facturation mensuelle

Élèves habitant Morges	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Aclens	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Bremblens	Prix du repas à l'unité : CHF 16.00
Élèves habitant Chigny	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Echichens	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Lully	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Romanel-sur-Morges	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Tolochenaz	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Vufflens-le-Château	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Vullierens	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant toute autre commune	Prix du repas à l'unité : CHF 20.50
Avec l'Accueil 7-8P pour Morges et Aclens Montant à ajouter au repas	Prix de l'accueil à l'unité : CHF 3.00
Avec l'Accueil 7-8P pour toutes les autres communes Montant à ajouter au repas	Prix de l'accueil à l'unité : CHF 6.00

Le prix facturé aux familles est défini par chaque Municipalité en fonction de la subvention qu'elle décide d'accorder.

Élèves de la 9 à 11S : Carte à prépaiement

Élèves habitant Morges	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Aclens	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Bremblens	Prix du repas à l'unité : CHF 16.00
Élèves habitant Chigny	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Echichens	Prix du repas à l'unité : CHF 9.00
Élèves habitant Lully	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Romanel-sur-Morges	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Tolochenaz	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Vufflens-le-Château	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant Vullierens	Prix du repas à l'unité : CHF 13.50
Élèves habitant toute autre commune	Prix du repas à l'unité : CHF 20.50

Le prix facturé aux familles est défini par chaque Municipalité en fonction de la subvention qu'elle décide d'accorder.